

INFOCOMPTES

N° 016 *- Décembre 2020

Lettre d'information de la Cour des Comptes du Sénégal



INFOCOMPTES

Lettre d'information de la Cour des Comptes du Sénégal

N° 015 – DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

A LA UNE

- ☞ Nécrologie : Cheikh LEYE, Avocat général au parquet de la Cour des Comptes n'est plus..... **p3**
- ☞ Secrétariat Général de la Cour des Comptes : Le Conseiller référendaire, Aliou NIANE, promu..... **p4**
- ☞ Renforcement du personnel de la Cour : 15 nouveaux magistrats recrutés.....**pp5-6**
- ☞ 15 nouveaux assistants de vérification recrutés.....**pp7-8-9**

ECHOS DE LA COUR

- ☞ Cour des Comptes du Sénégal et Cour des Comptes de France : une coopération davantage renforcée.....**pp 10-11**
- ☞ Manuel de procédures de la Cour : dernier virage enclenché... .. **p10**
- ☞ Cérémonie virtuelle de graduation de deux magistrats de la Cour, boursiers de la Fondation Canadienne pour l'Audit et la responsabilisation **pp 11-12**
- ☞ Don à la pouponnière de Médina : les dames de la Cour jouent leur partition..... **p13**

BREVES INTERNATIONALES

- ☞ AISCCUF : réunion du bureau par vision conférence le 25 novembre 2020 **p 14**
- ☞ AFROSAI : réunion extraordinaire en ligne du Comité directeur le 4 novembre 2020.....**pp 15-16**

A LA UNE

NECROLOGIE

L'AVOCAT GENERAL CHEIKH LEYE N'EST PLUS !

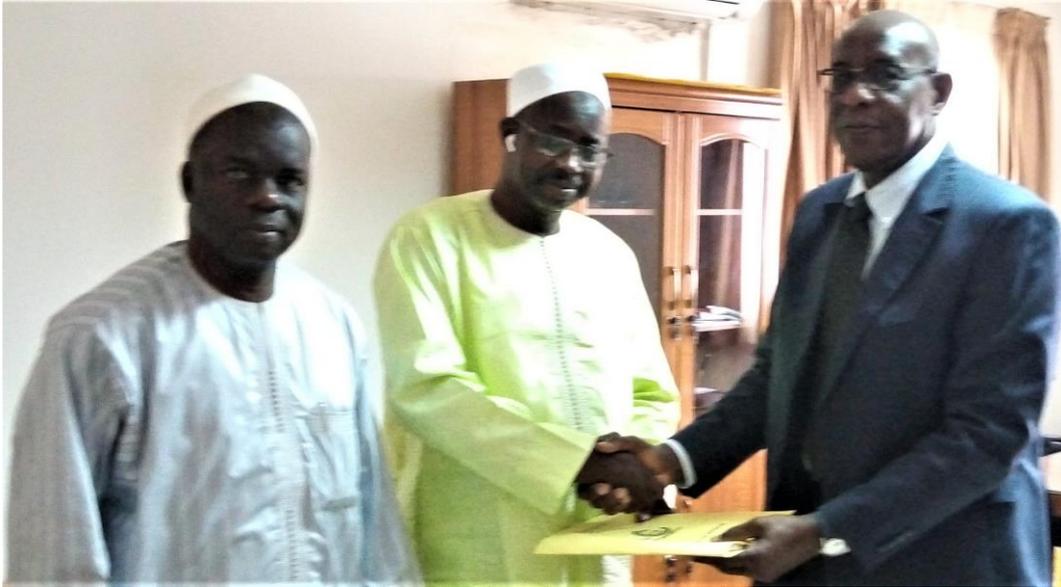
La Cour des Comptes est en deuil avec la disparition, le vendredi 13 novembre 2020, de M Cheikh LEYE, Magistrat, Conseiller référendaire et Avocat général au Parquet de la Cour. Discret, compétent et travailleur acharné, il a servi à la Chambre des Affaires budgétaires et financières avant d'être promu au parquet de la Cour. A sa famille, son épouse, ses enfants et ses amis et collègues, la Cour des Comptes présente ses condoléances émues. Qu'il repose en paix.



Feu Cheikh LEYE, Avocat général au parquet de la Cour, lors de la cérémonie de prestation de serment de nouveaux magistrats de la Cour des Comptes, le mardi 23 avril 2019

SECRETARIAT GENERAL DE LA COUR DES COMPTES : ALIOUNE NIANE PROMU

Par décret n°2020 -1641 du 19 août 2020, le Président de la République a nommé M Aliou NIANE, Conseiller référendaire, aux fonctions de Secrétaire Général de la Cour des Comptes. Il remplace à ce poste à M Alhassane T. BARO, Conseiller maître, promu Président de la chambre de Discipline financière par le décret n°2020 -1640 du 19 août 2020



La passation de service entre le SG sortant et le SG entrant sous les yeux du Premier Président de la Cour des Comptes, le lundi 12 octobre 2020

Concernant le Parquet de la Cour, Le Président de la République a également nommé, par décret N°2020 -1642 du 19 août 2020, le Conseiller référendaire René Pascal DIOUF aux fonctions de Premier Avocat général, près la Cour des Comptes.



M René Pascal, Premier Avocat général du Parquet de la Cour

RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL DE CONTROLE :

15 NOUVEAUX MAGISTRATS SELECTIONNES

A l'issue du concours de recrutement, organisé dans la période du xx au xx 2020, 15 hauts fonctionnaires de l'administration intègrent la Cour des Comptes comme Magistrats. Ci-dessous, les résultats du concours proclamé par le jury :

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

Cour des Comptes

**Jury du concours de recrutement de Magistrats
Session 2020**

**Résultats définitifs du concours de recrutement de Magistrats
de la Cour des Comptes**
-***-***-*

LES CANDIDATS DESIGNES CI-DESSOUS SONT DECLARES ADMIS
PAR ORDRE DE MERITE

RANG	PRENOMS ET NOM	PROFESSION	MOYENNE
1 ^{er}	Djibel NDAO	Administrateur civil	14,82
2 ^{ème}	Aly NDIAYE	Conseiller aux affaires étrangères	14,09
3 ^{ème}	Massamba DIENG	Inspecteur du Trésor	13,91
4 ^{ème}	Ibrahima COULIBALY	Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale	13,55
5 ^{ème}	Jean Christophe DIATTA	Inspecteur des Douanes	13,14
6 ^{ème}	Nna Fatoumata DRAME	Inspecteur du Travail et de la Sécurité sociale	13,09
7 ^{ème} ex	Mamadou Abdoulaye DIAKHATE	Inspecteur de l'Education de la Jeunesse et des Sports	13,00
7 ^{ème} ex	Cheikh GOUMBALA	Ingénieur statisticien économiste	13,00
9 ^{ème}	Demba TOURE	Administrateur civil	12,91
10 ^{ème}	Bacary BADIANE	Administrateur civil	12,73
11 ^{ème}	Bayal NIANG	Administrateur civil	12,73
12 ^{ème}	Alpha Kécouta SECK	Magistrat	12,64
13 ^{ème}	Ibrahima DIALLO	Administrateur civil	12,36
14 ^{ème}	Ibrahima GAYE	Commissaire aux enquêtes économiques	12,18
15 ^{ème}	Pèdre MBODJ	Magistrat	12,09

N°16, novembre 2020

**La société a le droit de demander compte
à tout agent public de son administration**



Le processus d'intégration de ces 15 nouveaux magistrats qui ont brillamment réussi au concours est en cours. Ils prêteront serment prochainement devant la Cour.

Cette année également, une dame, Mme Nna Fatoumata DRAME, Inspecteur du travail et de la Sécurité sociale est la deuxième dame à réussir au concours d'entrée à la Cour des Comptes.

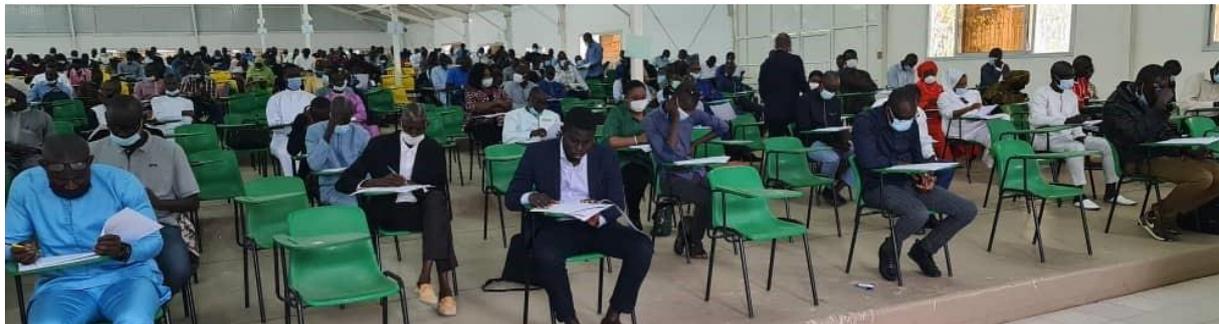
Félicitations aux heureux admis.

15 ASSISTANTS DE VERIFICATION RECRUTES

Dans la foulée du recrutement de 15 nouveaux magistrats, la Cour des Comptes a également recruté 15 assistants de vérification. Au départ, ils étaient près de 500 candidats, venus de divers horizons professionnels notamment des juristes, des économistes, des spécialistes de l'éducation, des statisticiens, des auditeurs, des planificateurs. Ils ont subi l'épreuve d'admissibilité le dimanche 30 novembre 2020, dans le chapiteau de la faculté de droit l'UCAD.



Les candidats planchant sur l'épreuve de synthèse dans le chapiteau de la fac de droit de l'UCAD



A l'issue de l'épreuve écrite, 61 candidats avaient été déclarés admissibles par la Commission de sélection. Ces candidats ont subi l'épreuve orale d'admission dans la période du 15 au 18 décembre 2020 dans la salle de délibération de la Cour des Comptes aux Almadies.

Au terme de ce processus, 15 candidats ont été déclarés admis par le jury. (Voir page suivante la délibération du jury).

LA LISTE DES 15 NOUVEAUX VERIFICATEURS

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



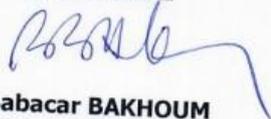
**Cour
des Comptes**
Commission de sélection
Concours de recrutement
d'Assistants de Vérification
de la Cour des Comptes
Session 2020

LES CANDIDATS DESIGNES CI-DESSOUS SONT DECLARES ADMIS PAR ORDRE DE MERITE

N°	PRENOM	NOM	PROFESSION	MOYENNE
521	Pape Ma	FALL	Secrétaire d'administration	13,25
242	Aliou	FALL	Conservateur d'archives	13
507	Omar Dieng	SARR	Secrétaire d'administration	12,81
30	Mamadou Abass	DIOP	Secrétaire d'administration	12,75
438	Massene	SENE	Secrétaire d'administration	12,625
466	Issakha	DIABY	Secrétaire d'administration	12,5
511	Moussa	SOW	inspecteur du travail	12,5
38	Babacar Sedikh	DIOP	Planificateur	12
92	Gorgui Maguette	DIAW	Juriste	12
116	Saliou Bobo Kane	DIALLO	Insp Jeunesse et Sports	11,5
174	Ousmane	SALL	Enseignant	11,5
357	Kandioura	DRAME	Economiste	11,5
461	Papa Sambou	NDIAYE	Contr Contréconomique	11,5
479	Moussa	DIOUF	Secrétaire d'administration	11,375
411	Mohamed	FOFANA	Juriste	11,25

Fait à Dakar, le 18 décembre 2020

**Le Président de la Commission
de sélection**


Babacar BAKHOUM

Cour des Comptes du Sénégal: Almadies, immeuble R+4. Int n°427. Route de l'Almadies



ECHOS DE LA COUR

COUR DES COMPTES FRANÇAISE & COUR DES COMPTES DU SENEGAL : LE JUMELAGE BIENTÔT CELEBRE !

Les Cours des Comptes du Sénégal et de la France seront bientôt jumelées. Dans le cadre de la préparation de cette importante manifestation, la Cour des Comptes du Sénégal accueille depuis le mois d'octobre dernier, M Christian CHAPARD nommé en qualité de Conseiller résident de jumelage (CRJ).



Il a pour mission de contribuer à la rédaction des cahiers de charges et à l'identification des interlocuteurs internes et externes à la Cour. Il prépare également les missions sur place et les travaux à distance des experts « court-terme ».

M Christian CHAPARD, magistrat et Conseiller référendaire de la Cour des Comptes de France, est Conseiller résident de jumelage (CRJ).



Auditeur de formation, titulaire de plusieurs diplômes universitaires en organisation publique, en Contrôle de gestion des nouveaux systèmes technologiques, en Droit des affaires, fiscalité et comptabilité, M CHAPARD est entré à la Cour des Comptes de France en 2008. Il a servi d'abord comme Premier conseiller de la Chambre régionale des Comptes Arras. Par la suite, il a été, entre autres, Chef de la mission de certification des comptes du Sénat et de l'Assemblée Nationale (2018 - 2020), Rapporteur général adjoint de l'expérimentation de la certification des comptes publics locaux (2018 – 2020), Responsable du secteur « réseau d'alerte des organismes de sécurité sociale ».

N°16, novembre 2020

**La société a le droit de demander compte
à tout agent public de son administration**

Dans le cadre de ce jumelage, une vingtaine d'experts « court-terme » a été identifiée et répartis sur les 5 objectifs retenus. Il s'agit de l'accueil des nouveaux arrivants, de l'audit financier, de l'audit de performance, du contrôle juridictionnel et des relations avec les parties prenantes.

Ce jumelage intervient à un moment important de l'évolution de la Cour des Comptes du Sénégal. En effet, après 20 ans d'existence, elle se trouve à un tournant de son histoire. Elle fait face à de nouveaux défis, qui portent sur l'évolution de ses missions et sur le renforcement de ses moyens. Le plan stratégique 2020-2024 de la Cour des Comptes du Sénégal prévoit des actions pertinentes, visant à redynamiser sa mission juridictionnelle et à assurer les nouvelles missions d'audit d'attestation de performance et d'audit financier. Le jumelage devrait permettre à la Cour des Comptes du Sénégal de mieux faire face à ce tournant de son évolution.

Dans le courant du mois de décembre 2020, il prévu le premier comité de pilotage, réunissant des représentants de la DUE qui finance le jumelage, d'Expertise France qui le porte administrativement et des deux Cours des comptes.

Le lancement officiel du jumelage pourrait avoir lieu au mois de février 2021 en présence, si les conditions sanitaires le permettent, de M Pierre Moscovici, Premier président de la Cour des Comptes de France.

XX

LE MANUEL DE PROCEDURES DE LA COUR BIENTÔT FINALISE

Le comité chargé de la rédaction du Manuel de procédures de la Cour des Comptes a transmis au Premier Président, la version provisoire.



Coordonnée par le Conseiller référendaire Thierno Idrissa Arona DIA, la rédaction du manuel a mobilisé toutes les catégories du personnel du Cour.

Le processus de validation est enclenché avec les amendements et commentaires attendus de tous les destinataires de la version provisoire.

GRADUATION DES MAGISTRATS DE LA COUR DES COMPTES BOURSIERS DE LA FONDATION CANADIENNE POUR L'AUDIT ET LA RESPONSABILISATION

Le 29 juin 2020, s'est tenue la cérémonie virtuelle de graduation marquant la fin de la formation en audit de performance des deux magistrats de la Cour des Comptes du Sénégal, boursiers de la Fondation Canadienne pour l'Audit et la Responsabilisation (FCAR), Madame Zeynab Mbengue WADE, Conseiller à la Chambre des Affaires administratives et Monsieur Abdoulaye SECK, Conseiller à la Chambre des Affaires budgétaires et financières.



Les deux boursiers posant avec les autorités de la Cour à la fin de la cérémonie virtuelle de graduation

La cérémonie a enregistré la participation du côté sénégalais des autorités de la Cour des Comptes notamment de Messieurs Mamadou FAYE, Premier Président de la Cour, Hamidou AGNE et Babacar BAKHOUM, Présidents des chambres d'affectation respectives des boursiers ainsi que de M Thierno Alhassane BARO, Secrétaire général. Du côté canadien, il a été noté la participation de hautes personnalités représentant les institutions concernées par la pratique de l'audit de performance au Canada, en l'occurrence de Monsieur John REED, Président de la FCAR et Madame Guylaine LECLERC, Vérificatrice générale du Québec.

A cette occasion, les deux récipiendaires ont présenté, leurs projets spéciaux portant sur la préparation d'un projet de rapport d'étude préliminaire des sujets d'audit qu'ils avaient auparavant choisi en accord avec les autorités de la Cour. Ces sujets portent sur le programme de la Couverture Maladie universelle (CMU), volet développement des mutuelles de santé ainsi que la prise en charge médicale des agents de l'Etat. De l'avis de Madame Caroline JORGANSEN, Vice-présidente par intérim chargé des Programmes internationaux de la FCAR ainsi que de Mesdames Josée BELLEMARE et France BETTY, directrices de stage des récipiendaires, ces projets spéciaux ont reflété la bonne maîtrise que les boursiers ont eu des enseignements théoriques et pratiques dont ils ont bénéficié durant la formation.

Le Premier Président de la Cour, quant à lui, a manifesté sa grande satisfaction puisque le renforcement de capacités de ces deux magistrats contribue à la mise en œuvre d'une

N°16, novembre 2020

La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration

orientation stratégique majeure de la Cour consistant à donner une place plus importante à l'audit de performance qui favorise la transparence, l'efficacité, la responsabilisation et la gouvernance dans la gestion des ressources publiques et la fourniture de services de qualité aux citoyens.



Les diplômes des deux boursiers de la Cour des Comptes

Pour rappel, cette formation entre dans le cadre de l'exécution de l'entente de coopération entre la Cour des Comptes du Sénégal et la Fondation canadienne pour l'Audit et la Responsabilisation (FCAR) qui, depuis 1980, octroie des bourses d'études avec son programme de développement international à des membres d'Institutions supérieures de Contrôle (ISC) de différents pays.

Initialement prévue du 15 août 2019 au 23 mai 2020 au Canada, celle-ci a finalement duré du 15 août 2019 au 29 juin 2020. En effet, après les sessions de formation théorique au siège de la FCAR à Ottawa et le stage pratique au bureau du Vérificateur général du Québec, la formation a dû être poursuivie avec des sessions tenues à distance en raison du retour précipité de l'ensemble des boursiers dans leurs pays respectifs avant la fin prévue du programme, pour cause de pandémie de la COVID 19.

Le programme a permis aux boursiers de suivre des formations sur différentes thématiques de l'audit de performance, de suivre un stage pratique au niveau des bureaux législatifs de vérification canadiens, de préparer des plans d'audit sur des thématiques retenues et validées par l'ISC d'origine dans son programme, d'acquérir et d'appliquer de nouvelles compétences et connaissances.

La promotion 2019-2020 concerne 8 boursiers issus des quatre pays suivants : Sénégal, Rwanda, Guyane et Vietnam.

DON A LA POUPONNIERE DE MEDINA

LES DAMES DE LA COUR SE DISTINGUENT PAR LEUR GESTE DE HAUTE PORTEE SOCIALE

Dans le cadre des activités caritatives de l'Amicale, les dames de la Cour ont remis, le mardi 22 septembre 2020, un appui financier de 685.000F à la Pouponnière de la Médina à Dakar. La délégation des dames de la Cour était accompagnée, lors la cérémonie de remise, par M Thierno B DIOUKHANE, Président de l'Amicale du Personnel de la Cour des Comptes. Ce geste que les dames ont voulu symbolique a été fortement apprécié et salué par les sœurs franciscaines chargées de la gestion de la pouponnière.



Mme DIOP remettant le chèque, au nom des dames, à la sœur Responsable de la Pouponnière

Il est important de souligner que le don des dames est issu de leurs cotisations personnelles et d'une quête auprès du personnel de la Cour. Bravo et félicitations aux dames de la Cour.



Le Président de l'Amicale en compagnie des représentantes des dames de la Cour posant avec la sœur Responsable de la Pouponnière

BREVES INTER

AISCCUF : REUNION DU BUREAU PAR VISION CONFERENCE



Le Bureau de l'Association des Institutions Supérieures de Contrôle ayant en commun l'Usage du Français (AISCCUF) s'est réuni le 25 novembre 2020 par visioconférence. Cette réunion du bureau est la première à laquelle prenait M Pierre MOSCOVICI depuis sa nomination comme Premier Président de la Cour des Comptes française et en tant que Secrétaire Général de l'AISCCUF. Les membres du bureau lui ont réitéré leurs remerciements et leurs vœux de succès dans sa mission.



Au cours de sa session de travail, le Bureau a examiné les points relatifs à l'impact de la pandémie de la Covid 19, la situation sur le positionnement institutionnel de certaines ISC francophones, l'organisation prévue à Dakar de la 2^{ème} édition du TOP Congrès en 2021 et la tenue de la 9^{ème} Assemblée Générale de l'AISCCUF à Abidjan en 2021.

Le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal, 1^{er} Vice-Président de l'AISCCUF, a réitéré la disponibilité de son Institution à accueillir la 2^{ème} édition du TOP Congrès à Dakar. Il a informé de la mise en place d'un comité d'organisation pour préparer l'événement en soutien au Secrétariat de l'AISCCUF. Il a proposé les 24 & 25 juin 2021 pour la tenue de la manifestation. Le Bureau, à la suite de cette proposition du Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal, a adopté les dates proposées pour le TOP Congrès sous réserve d'une amélioration de la situation sanitaire. Le thème portera sur « la communication des ISC sur leurs publications et de l'ouverture des ISC aux citoyens. »

En début de séance, le bureau a réaffirmé son soutien aux membres de l'AISCCUF touchés par la pandémie et rendu hommage aux disparus.

AFROSAI : Réunion extraordinaire en ligne du Comité Directeur

Le 4 novembre 2020, à la demande du Secrétariat général, le Comité directeur de l'AFROSAI a tenu une réunion extraordinaire en ligne. La réunion s'est déroulée sous la direction de M Junias Etuna KANDJEKE, Auditeur général de la Namibie, Président en exercice de l'AFROSAI.



Après la vérification du quorum, le Comité directeur a examiné les points inscrits à l'ordre du jour parmi lesquels les défis liés à l'organisation de la 15^{ème} Assemblée Générale dans un contexte marqué par la Covid 19, la désignation de l'ISC africaine hôte du 25^{ème} INCOSAI et l'état d'avancement des groupes de travail (révision des statuts, élaboration du Plan stratégique de l'AFROSAI).



Le Comité Directeur de l'AFROSAI au complet, lors de sa réunion en aout 2019 à Dakar posant avec le ministre sénégalais des Finances et du budget, M Abdoulaye Daouda DIALLO

Au cours de la réunion, le Premier Président de la Cour des Comptes du Sénégal, 1er Vice-Président de l'AFROSAI, a rappelé les actions que son ISC avait déjà entreprises pour le succès de l'AG. Il s'agit notamment de la saisine du Président de la République pour l'informer et solliciter son accompagnement.

La Cour avait également fait des prévisions budgétaires pour couvrir le financement de l'opération et effectué une pré-réservation de salle en relation avec une délégation du Secrétariat général de l'AFROSAI à l'occasion d'une mission de travail au Sénégal en janvier 2020

